



## Rapport d'activité 2009

Rue de Sébeillon 9b  
1004 Lausanne

Tél : 021/ 653.08.18  
Fax : 021/ 661.10.18  
e-mail : [info@cap-contact.ch](mailto:info@cap-contact.ch)  
[www.cap-contact.ch](http://www.cap-contact.ch)

CCP 10-11249-5

Membre de la Fédération Romande de la Personne d'Abord (F.R.P.A.)

## Table des matières

Billet du Président	p. 1
Assemblée générale / Comité / Employés	p. 2
Conseil social	p. 3
Animations	p. 4 - 5
Journal « L'école, et après ? »	p. 6
Festival Cap-Contact 09	p. 7
Budget d'Assistance	p. 8 - 9
6 <sup>e</sup> révision de l'Assurance invalidité	p. 8 - 9
Financement additionnel de l'AI	p. 10
Plan stratégique vaudois en faveur de l'intégration	p. 10 - 11
Journée « Urgent besoin » - 2 juin 2009	p. 11
Transports	p. 12
Centre de documentation	p. 12
Journée de réflexion	p. 13
Bilan au 31.12.2009	p. 14
Pertes et Profits au 31.12.2009	p. 15
Cap-Contact à fin décembre 2009	p. 16
Remerciements	p. 17

## Billet du Président

1

*Stéphane Kessler*

Pour Cap-Contact, l'année 2009 aura été chargée d'émotions. Il y a eu le festival du 13 juin, rythmé par des démonstrations sportives, des animations, des tournois et des performances artistiques, et dont l'objectif a été entièrement rempli : proposer un autre regard sur le handicap. Grâce à l'engagement du « groupe festival » et des bénévoles, la manifestation a remporté un franc succès.

Il y a eu les dossiers aussi, de plus en plus ardues et nombreux. Pour ces raisons, le Comité a convié les membres à une journée de réflexion sur les axes et objectifs de l'association. Cette journée fructueuse, qui a eu lieu le 31 octobre, aura permis de mettre en évidence les envies et besoins, qu'il s'agira de concrétiser.

Parmi les dossiers que Cap-Contact suivra de près, il y aura la « contribution d'assistance » – pour laquelle l'expérience pilote « budget d'assistance » a servi de base – et qui fait partie du premier train de mesures de la 6<sup>e</sup> révision de la loi sur l'assurance invalidité, que le Conseil fédéral a soumise à consultation en 2009. Je me réjouis de l'introduction dans l'assurance invalidité d'une prestation d'assistance, qui représente enfin une amélioration concrète pour la liberté de choix des personnes nécessitant l'aide d'un tiers pour accomplir les actes ordinaires de la vie ; liberté d'engager directement du personnel privé et liberté de vivre dans le lieu de son choix. Grâce à la persévérance de Cap-Contact, notamment, il sera ainsi bientôt possible de mener une vie autodéterminée.

L'année 2009 aura aussi malheureusement été marquée par les divergences de vue entre notre ancien Président et le Comité, qui ont débouché sur un changement de président. Aux membres de l'association que nous avons été contraints de solliciter, je souhaite exprimer ma gratitude pour leur soutien, mais également mes regrets pour l'énergie et le temps qui ont été consacrés à cet épisode, lequel aura néanmoins permis de prouver la solidarité du Comité, ainsi que la vitalité des liens qui unissent ses membres.

*Lise Curchod*

### **Assemblée générale**

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le mercredi 2 avril 2009 dans nos locaux de la rue de Sébeillon à Lausanne.

Une Assemblée générale extraordinaire a été convoquée le vendredi 20 novembre. Cette assemblée a réitéré sa confiance au Comité en réélisant ses membres et l'a déchargé de la décision d'exclusion de l'association prise à l'encontre de M. Polèse, qui en était le Président.

Les procès-verbaux de ces deux assemblées générales sont à votre disposition au bureau de Cap-Contact

### **Comité**

Le Comité s'est réuni à cinq reprises pour débattre des différentes actions en cours et pour veiller au maintien des buts de l'association. Suite à l'Assemblée générale extraordinaire, le Comité a élu en décembre son nouveau Président en la personne de M. Stéphane Kessler. Nous le remercions vivement d'avoir accepté cette fonction.

Le Bureau s'est réuni tous les premiers lundis du mois pour régler les affaires courantes.

### **Employés**

Le poste de coordination à 40% réservé à une personne en situation de handicap étant vacant au début 2009, le Comité a entrepris la recherche d'un nouveau collaborateur. Mme Maud Leibundgut est entrée en fonction à la mi-avril. Elle a été vivement appréciée pour la qualité de son travail et pour son dynamisme. Malheureusement, en décembre 2009, Mme Leibundgut a toutefois décidé de renoncer à ce poste pour orienter sa carrière plus spécifiquement en fonction de sa formation de psychologue.

Constatant qu'il était difficile de trouver un employé s'engageant à long terme sur ce poste de coordination, le Comité a décidé de se donner un peu de temps pour redéfinir son cahier des charges avant de reprendre les recherches d'un nouvel employé au début 2010.

*Lise Curchod*

Nos collaboratrices reçoivent toujours de très nombreuses demandes de conseil de la part de personnes en situation de handicap ou de leurs proches. En 2009, nous avons une fois de plus été confrontés aux problèmes posés par l'immense complexité du système d'assurances sociales. Même pour des personnes ayant certaines connaissances dans le domaine, il est difficile de comprendre, puis de faire respecter ses droits. Trop souvent, par méconnaissance, des personnes ne bénéficient pas du soutien auquel elles pourraient prétendre. D'autres y renoncent par fatigue face à l'ampleur des tâches administratives à accomplir et à ré accomplir sans cesse.

Nos conseils sont donnés par téléphone, courriel ou sur rendez-vous dans nos bureaux ou à domicile. Ils concernent principalement :

- la vie à domicile (moyens de financement, organisation, services de soins à domicile, gestion du personnel privé, relation avec les proches, aménagement de l'appartement, etc.) ;
- les assurances sociales, notamment l'AI : mesures d'intégration professionnelle, obtention ou modification d'une rente, allocation pour impotence, prestations complémentaires (PC et PCG), moyens auxiliaires ;
- l'intégration scolaire et professionnelle, la formation et la réadaptation ;
- l'accessibilité et les transports ;
- les tutelles et les curatelles ;
- la vie en institution, la relation aidant/aidé ;
- la vie sexuelle et affective.

S'il ne nous est pas possible de proposer un conseil adéquat, nous dirigeons les personnes intéressées vers d'autres associations ou organismes compétents en la matière.

*Victoria Moncada, Béatrice Renz, Dominique Wunderle*

Forts de leurs connaissances et expériences, les animateurs en situation de handicap de Cap-Contact ont pu diffuser et développer les valeurs défendues par l'association. Ils sont allés à la rencontre de personnes directement concernées, de leurs proches ou de professionnels dans différentes institutions et écoles romandes :

○ **Centre d'instruction de protection civile, Sugiez** : présentation qui a lieu tous les 2 à 3 mois depuis 3 ans, pour des groupes d'environ 25 jeunes âgés de 20 à 25 ans. Au début de la discussion, il y a 25 participants, plus ou moins désintéressés..., puis la curiosité monte en flèche et, à chaque fois, tous ont de la peine à terminer le cours à l'heure prévue !

○ **Ecole d'aides familiales, Fribourg** : cette animation a lieu deux fois par an pour 10 élèves environ. Les échanges sont engagés dès le départ en raison de la formation des participants.

○ **HETS-eesp, Lausanne** : cinq interventions sur divers thèmes.

- « Quotidienneté de la vie en institution » : analyser des situations non seulement sous l'angle des contraintes professionnelles, mais en prenant aussi en compte les réalités vécues par les résidents.
- « Handicap et environnement » : cours destiné aux ergothérapeutes en formation.
- « Projet pilote Budget d'assistance – un projet visant l'autodétermination, pensé et réalisé par des personnes en situation de handicap ».

○ **Fondation Coup d'Pouce** : formations pour le personnel d'accompagnement de camps de vacances pour personnes handicapées mentales. Réflexion sur la relation entre personnes handicapées et accompagnants.

○ **HEF-TS, Givisiez** : deux cours « Aspects législatifs des handicaps : LAI et Lhand » et « Autodétermination : le projet pilote « Budget d'assistance ».

○ **HETS-ies, Genève** : deux cours sur « la participation sociale et les processus d'exclusion / inclusion ».

*Victoria Moncada, Béatrice Renz, Dominique Wunderle*

○ **Croix-Rouge vaudoise** : depuis 2002, le cours « Activités de la vie quotidienne avec un handicap » est dispensé aux auxiliaires de santé exerçant leur métier dans les EMS ou dans les CMS. Le fait que l'intervenant soit une personne en situation de handicap est très apprécié. Cela favorise la compréhension de sujets tels que la relation aidant-aidé, les barrières architecturales, l'usage des moyens auxiliaires, etc.

○ **École de Soins et de Santé Communautaire de Saint-Loup** : sur le thème de la sexualité et du handicap physique, notre participation consiste à former et à sensibiliser les étudiants au respect de l'intimité.

○ **Foyer Handicap à Neuchâtel** : journée de formation continue destinée à tout le personnel de l'institution sur le thème « Autodétermination et vie en institution ». En collaboration avec Mme Isaline Panchaud.

○ **Centre professionnel du Nord Vaudois (CPNV)** : 29 apprentis assistants socio-éducatifs de 18 à 25 ans ont participé au cours « Sexualité et Handicap ». Notre intervention s'est concentrée sur des sujets tels que le droit et le respect à l'intimité, la vie en couple, les abus, etc.

○ **Fondation la Cassagne à Lausanne** : des adolescents en situation de handicap ont souhaité un cours sur le thème de l'organisation de vacances individuelles, sur les démarches à entamer pour quitter un atelier protégé et sur le budget d'assistance.

○ **Université de Fribourg, Pédagogie curative** : présentation du projet pilote budget d'assistance.

B. Renz a encore animé des rencontres à l'École des Soins communautaires de Granges-Paccots, chez les Samaritains, auprès de groupes de jeunes préparant leur confirmation, à l'École des Soins infirmiers et pour l'Ordre de Malte. Elle présente le film « Viens, je te prête ma chaise » et constate : « Ce film vieux de 22 ans garde toute son actualité ! Ces présentations sont toujours aussi enrichissantes et, après 20 ans, je n'ai pas envie de m'arrêter là ! ».

Natacha Wüst, Patricia Waeber, Lise Curchod

### Groupe journal

Même si le journal de Cap-Contact n'est pas très volumineux et ne paraît qu'une fois par an, les membres de ce groupe aiment à se retrouver chaque mois. Depuis l'été dernier, plusieurs personnes ont rejoint le groupe, maintenant composé de huit personnes. Plus on est nombreux, plus on est intelligents, créatifs, et opérationnels !

En janvier, nous définissons le thème qui sera réfléchi et élaboré au cours de l'année. Les sujets ne manquent pas quant à tout ce qui fait le quotidien d'une personne à mobilité réduite ; cependant, il est important de ne choisir qu'un thème et de l'approfondir.

On abordera ce thème par le biais de témoignages et d'interviews de personnes concernées, ce qui permet de présenter très concrètement le point de vue des personnes en situation de handicap. Mais il est important de ne pas s'arrêter là et de récolter aussi des informations plus générales pour ne pas en rester à un niveau trop personnel.

Enfin, il faut chercher des images, puis réaliser la mise en page pour que l'imprimerie n'ait plus qu'à tirer le journal pour le 3 décembre, Journée Mondiale de la Personne Handicapée.

En 2009, nous avons retenu le thème « L'école, et après ? ». Ce numéro présente les difficultés rencontrées par les jeunes handicapés à la fin de leur scolarité, lorsqu'ils désirent se former professionnellement et trouver du travail.

Le 3 décembre, sept des participants sont allés dans les rues de Lausanne et de Vevey, pour distribuer le journal fraîchement sorti de presse. Il n'est pas toujours facile d'aller ainsi au-devant du public, mais cela permet aussi de faire de belles rencontres.

À part le fait d'être tous intéressés par la publication d'un journal, ce groupe permet aussi un véritable échange entre les participants, dialogue qui permet à tous ses membres de mettre sur le tapis les petits problèmes de la vie qui, associés à un handicap, deviennent hélas, une montagne... et ceci dans un esprit d'écoute, de respect et non-jugement.

Arlette Teufel, Cornélia Maurer

### « Un autre regard sur le handicap. Toi et moi, nous pouvons le faire »

C'est reparti pour une fête de Cap-Contact ! Après le succès de Montreux, il n'y avait pas de raison pour que l'équipage du « comité festival » ne se réembarque pas à destination d'une 2<sup>e</sup> édition, changée en « Festival Cap-Contact 09 » et prévue pour le 13 juin.

Ce n'était pas tout d'avoir l'équipage : il a fallu se mettre au travail. Dès le 10 janvier 2008, le capitaine et les matelots se sont mis sur le pont pour démarrer les préparatifs. Chacun était plein d'enthousiasme et pensait qu'avec l'expérience de Montreux tout serait plus simple. Erreur, rien ne s'est fait tout seul ; thème, recherches de fonds, slogan, lieux, activités sportives, artistes, animaux, stands de nourriture et boissons, affiches, pub, etc...

Il y a eu du boulot pour tous, réparti selon les affinités et compétences de chacun. Au fur et à mesure que les semaines et comités ont passé, on s'est retrouvé devant de nouvelles choses à résoudre et à organiser : hippothérapie - tente obscure - parcours en chaises roulantes – voile - tournoi de pétanque – tchoukball – rafroball – escrime – ping-pong - expositions – films - tournoi de wii – trois spectacles de danse - quatre concerts et pour les oiseaux de nuit, le Dj Garyas. Avec un tel choix d'activités, la journée fut bien remplie et personne n'a eu le temps de s'ennuyer !

Arlette Teufel nous raconte : « Le 13 juin est enfin arrivé ! Sous un soleil radieux, le bord du lac faisait penser aux vacances. Dès le départ, l'ambiance a été joyeuse et conviviale.

Pour ma part, j'avais la responsabilité du stand des pâtisseries et des crêpes. De nombreux cakes et gâteaux ont été confectionnés par les bénévoles. Quand il n'y en avait plus, on en ressortait d'autres ! Deux charmantes jeunes filles m'ont aidée tout au long de la journée. Sans elles, je n'aurais pas pu réaliser cette activité.

Après une longue journée de présence à mon stand, je n'ai ressenti aucune fatigue, au grand étonnement de mon entourage. Je garderai un merveilleux souvenir de ce festival de Lutry. »



*Dominique Wunderle, Stéphane Kessler*

En collaboration avec Fachstelle Assistenz Schweiz (FAssiS), nous poursuivons notre objectif de permettre que le budget d'assistance, expérimenté depuis 2006, devienne une prestation individuelle de l'AI.

### **Mars 2009, le postulat Hêche est accepté**

Déposé fin 2008, suite à l'appel des associations « un budget d'assistance pour tous ! », le postulat du Conseiller jurassien Hêche a été accepté sans opposition par le Conseil des Etats le 18 mars 2009. Ce postulat demandait au Conseil fédéral de réexaminer les critères de base de la prestation « participation aux frais d'assistance » - désormais dénommée « contribution d'assistance » - afin d'intégrer pour la consultation l'ensemble des expériences acquises au cours du projet pilote « Budget d'assistance ».

### **Juin 2009, consultation sur la 6<sup>e</sup> révision LAI**

En juin, le Conseil fédéral a lancé la procédure de consultation sur le premier train de mesures de la 6<sup>e</sup> révision de la Loi sur l'assurance invalidité, qui devrait entrer en vigueur en 2012. Ces mesures concernent notamment :

- **la contribution d'assistance** : Véritable étape dans l'histoire de Cap-Contact, nous avons enfin pu lire officiellement dans le rapport du Conseil fédéral : « Une contribution d'assistance sera mise en place afin de favoriser l'autonomie et la responsabilité des personnes handicapées. Elle leur permettra d'engager elles-mêmes des personnes qui leur fourniront l'aide dont elles ont besoin au quotidien, et par là d'habiter à nouveau chez elles, ou de ne pas avoir à déménager dans un home. »

Nous saluons cette avancée en faveur de l'autodétermination des personnes en situation de handicap, tout en souhaitant encore des améliorations : cette prestation devrait être élargie à tout bénéficiaire d'allocation pour impotence - un tiers du montant alloué devrait permettre de salarier les proches en ligne directe - les moyens financiers pour le forfait de nuit devrait être augmenté.

- **une révision des rentes « axée sur la réadaptation »**, qui aura de multiples conséquences :

○ **pour les assurés** : Il est clair que certains souhaiteraient retrouver une activité professionnelle, mais le projet proposé est bâclé et fait prendre trop de risques financiers et psychologiques à l'assuré.

*Dominique Wunderle, Stéphane Kessler*

○ **pour l'AI** : L'objectif premier de cette révision est clairement d'assainir ses finances (230 millions de francs économisés par an) en diminuant le nombre de rentes versées. On ne voit pourtant pas comment les assurés, auxquels on aura retiré ou diminué la rente AI, pourront se réinsérer aussi massivement dans le monde du travail, alors même que la situation économique générale est difficile et qu'aucune réelle mesure d'incitation n'est introduite pour les employeurs.

○ **pour les Cantons** : Ils verront une explosion du nombre des demandes d'aide sociale, ainsi que de prestations complémentaires.

- **la fourniture des moyens auxiliaires**. Le texte prétend vouloir « amener une concurrence réelle entre les fournisseurs ». Tout porte à croire qu'au contraire, avec cette révision, l'assuré ne pourra bénéficier que d'un catalogue réduit de moyens auxiliaires acquis par l'AI.

### **Rencontre avec les parlementaires**

Durant sa 4<sup>e</sup> année d'existence, la Succursale romande et l'Antenne valaisanne ont poursuivi leurs efforts d'information et de communication, notamment par le biais de rencontres avec des parlementaires. Ainsi, elles ont organisé, fin novembre et début décembre 2009, des rencontres entre des participants au projet, ainsi que des personnes figurant sur la liste d'attente, et des conseillères et conseillers nationaux et aux Etats ; ceci dans le but de partager les expériences du projet pilote et de défendre les attentes liées à une future prestation d'assistance. Ces rencontres ont permis de constater que l'expérience pilote, et la prestation qui devrait s'en inspirer, rencontraient un écho favorable auprès des députés fédéraux.

**BABE**

Projet pilote budget d'assistance  
du Canton de Berne

Grâce au travail efficace de FAssiS avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du Canton de Berne, un projet pilote va démarrer dès 2010. Il permettra aux bénéficiaires bernois d'allocation pour impotence de toucher un budget d'assistance dans des conditions similaires à celles connues dans le projet fédéral. Cap-Contact recevra un mandat de FAssiS pour suivre les participants romands.

Lise Curchod, Sébastien Kessler

### **Votation sur le financement additionnel de l'Assurance invalidité (AI)**

Bien que la solution choisie d'augmenter la TVA ne soit pas la meilleure, Cap-Contact a soutenu la campagne pour le financement additionnel de l'AI en participant à plusieurs manifestations. Il est en effet capital d'introduire de nouvelles recettes pour cette assurance, qui, contrairement aux assurances maladie, voit stagner ses revenus alors que l'augmentation des coûts ne peut que faire prendre l'ascenseur aux dépenses. Le problème du déficit de l'AI ne doit pas être résolu par des économies toujours plus drastiques faites sur le dos des assurés.

Nous sommes donc heureux que 54.4% des votants aient accepté le financement additionnel de l'AI le 27 septembre 2009.

### **Plan stratégique vaudois en faveur de l'intégration des adultes handicapés**

Suite à la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), les prestations collectives de l'AI (art.73 LAI) sont maintenant à charge des cantons. Ces derniers doivent établir un plan stratégique en faveur de l'intégration des adultes handicapés d'ici à 2011.

Dans le cadre de l'élaboration de son plan stratégique, l'Etat de Vaud a réuni divers groupes de travail constitués de partenaires multiples : représentants du canton, des syndicats, des institutions spécialisées et du Forum Handicap Vaud. Dès 2008, Sébastien Kessler a intégré ces travaux en représentant Cap-Contact au sein du groupe « Formation et perfectionnement du personnel spécialisé ».

Nous espérons que le canton se baserait sur les besoins des personnes en situation de handicap pour établir les lignes directrices de sa politique à leur égard. Malheureusement, il est devenu de plus en plus clair au fil des mois, que l'Etat de Vaud se contenterait de partir du système existant et n'introduirait que quelques modifications de surface, par exemple, en renforçant les missions des institutions spécialisées sans réfléchir à la création de nouvelles structures de vie « alternatives », comme un domicile non spécialisé.

Sébastien Kessler

Le Forum Handicap Vaud a exprimé ses regrets face à cette position, mais ses remarques sont restées sans effets. Des travaux supplémentaires devraient toutefois être menés dans le courant de l'année 2010, en dehors du cadre RPT, en partenariat serré avec le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH).

### **Journée « Urgent besoin »**

En marge de ces travaux, mais dans ce même contexte revendiquant une réflexion avant tout centrée sur les besoins individuels et non sur les structures existantes, le colloque *Urgent Besoin : comment concrétiser les rêves d'une vie ordinaire ?* a été organisé le 2 juin 2009 à l'Université de Lausanne.

Cap-Contact a pris une part active dans l'organisation de cette journée, mise en œuvre par Forum Handicap Vaud et le GIRVA (Groupe d'intérêts RTP-Vaud « Institutions pour adultes en situation de handicap ») ; journée qui a été couronnée de succès autant par sa fréquentation que par la qualité des orateurs présents, près de vingt, tous concernés par une déficience. En fin d'après-midi, le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a conclu les travaux.

Ce sont ainsi des centaines de personnes, et parmi elles de nombreux employés de l'Etat de Vaud, qui ont pu entendre la pluralité des besoins des personnes en situation de handicap, leurs revendications, désirs et utopies pour améliorer leurs conditions de vie ; tout ceci dans un esprit d'autodétermination chère à notre association. (Un compte-rendu de cette journée est disponible sur le site <http://bit.ly/urgentbesoin> ou auprès du secrétariat.)

Enfin reconnaissons, malgré le peu de moyens à disposition, la rapidité d'organisation et l'importance des efforts déployés par les milieux associatifs dans un réel partenariat avec le monde institutionnel. Cela a permis, en très peu de temps, à autant de personnes d'autant de milieux différents de se rencontrer ; autre raison de succès démontrant, s'il le fallait, une certaine force de frappe.

Francisco Lopez, Lise Curchod

### **Nouvelles rames CFF**

Sur invitation des CFF, je suis allé à l'inauguration de la nouvelle rame FLIRT du réseau express vaudois. En gare de Lausanne, nous avons pu facilement entrer dans le train, car le quai est à la bonne hauteur, mais ce n'est pas encore le cas de toutes les gares.

Par wagon, il y a deux portes surbaissées. A l'intérieur, l'emplacement prévu pour les chaises n'est pas très grand : deux chaises manuelles peuvent difficilement s'y installer. Si on est en chaise électrique, il n'y a de la place que pour une personne.

Aujourd'hui, il faut encore téléphoner avant de voyager pour être informé sur la hauteur des quais des gares, mais d'ici fin 2013, la totalité des gares devraient être équipées de quais surélevés, avec une fréquence plus importante de ce type de trains.

L'expérience m'a plu et je pense que ces nouveaux trains seront utiles pour beaucoup. Il faut toutefois savoir que les CFF ne fournissent plus d'aide à l'embarquement dans les gares dont les quais sont à la bonne hauteur.

### **Centre de documentation**

Notre centre de documentation contient environ 500 documents sur divers thèmes concernant le handicap. Vous pouvez les emprunter, sur simple demande, pour une période de 2 mois. Consultez la liste complète des ouvrages sur notre site : [www.cap-contact.ch](http://www.cap-contact.ch).

Parmi nos dernières acquisitions, nous vous recommandons :

« **Le handicap par ceux qui le vivent** », sous la dir. de Charles Gardou, éd. Erès, Toulouse, 2009.

*À travers les itinéraires de vie de femmes et d'hommes en situation de handicap, émerge l'idée-force : le handicap est une situation de privation de liberté. Être handicapé, c'est encourir la menace d'être déterminé par sa seule blessure...*

« **Club V.I.P, very invalid person** », Luc Leprêtre, éd. Anne Carrière, Paris, 2009.

*Roman irrévérencieux, drôle et émouvant sur une entreprise de services pas tout à fait comme les autres.*

Lise Curchod

Afin d'avoir une base sur laquelle définir les futures orientations de Cap-Contact, le Comité a organisé une journée de réflexion ouverte à tous les membres de l'association. Il s'agissait de prendre du temps pour entendre les attentes de chacun de manière à nourrir les réflexions et à dégager des priorités.

Pour permettre aux coordinatrices de participer activement, Mme Isaline Panchaud a été engagée comme animatrice de cette journée, qui a eu lieu le 31 octobre 2009 à Lausanne.

Les participants ont d'abord été amenés à relever les points forts et faibles de l'association. Puis, en laissant la porte ouverte aux utopies, il leur a été demandé de citer les principales actions que Cap-Contact devrait mener dans les années à venir.

Cette journée a été extrêmement fructueuse, les personnes présentes ont fait preuve de beaucoup de dynamisme et les propositions ont été très nombreuses. Si besoin était, l'importance de l'association a été largement soulignée.

En fin d'année, le Comité a analysé toutes ces propositions dans le but d'établir un ordre de priorité entre les actions à mettre sur pied à court, moyen ou long terme. Des choix sont indispensables puisque les coordinatrices sont déjà en constante surcharge de travail. Par ailleurs, les activités doivent s'inscrire dans le cadre du contrat de prestations signé avec l'OFAS (Office Fédéral des Assurances Sociales).

Il a ainsi été décidé de consacrer moins de temps pour les prises de position sur les thèmes de politique sociale d'actualité. Trop souvent ces réactions arrivent avec un temps de retard, alors que les décisions sont, de fait, déjà prises. Il semble donc préférable de se spécialiser dans un ou deux domaines - comme cela s'est fait dans l'histoire de l'association sur le thème « choix de son lieu de vie » - pour pouvoir défendre des positions claires et faire des propositions concrètes en amont des décisions politiques. Pour ces prochaines années, nous poursuivrons nos activités autour du thème « lieux de vie » et nous tenterons de nous pencher plus précisément sur les ateliers protégés, qui ont suscité de nombreuses questions lors de la journée de réflexion.



Actifs		
Caisse	75.30	
CCP	68'585.89	
BCV – garantie loyer	2'596.25	
Impôt anticipé	52.14	
Marchandises stock	503.85	
Mobilier	3'358.15	
Matériel	13'219.33	
Actifs transitoires	3'327.95	
Passifs		
Passifs transitoires		6'094.75
Capital		63'564.33
Fonds de réserve perte de gain maladie		22'059.79
	<u>91'718.87</u>	<u>91'718.87</u>
Actifs transitoires		
Solde AVS 09 en retour	605.55	
Solde LPP 09 en retour	294.00	
Solde LAA 09 en retour	484.70	
Solde APGM 09 en retour	255.00	
Cours Croix-Rouge 4 <sup>e</sup> trimestre	1080.00	
Rbmt taxe cant. Festival 09	608.70	
	<u>3'327.95</u>	
Passifs transitoires		
Don Fondation Fischer		5'000.00
Entretien informatique		80.70
Imprimés photocopies		650.75
Téléphones 12.2009		73.80
Frais de déplacement		289.50
		<u>6'094.75</u>

Charges		
Salaires soumis AVS	130'174.09	
Salaires non soumis AVS	1'724.00	
AVS/AI/AC/APG/AF	10'436.25	
Charges sociales	1'646.55	
LPP	12'265.00	
Attribution fonds PGM	10'146.40	
Perfectionnement	360.00	
Honoraires	10'976.86	
Loyers	11'674.20	
Location salles	2'484.00	
Frais CCP	46.20	
Amortissements	4'270.35	
Primes d'assurances	1'333.90	
Électricité	525.90	
Matériel de bureau	936.05	
Frais entretien matériel informatique	2'832.55	
Imprimés, photocopies	3'835.70	
Frais de port	2'351.80	
Téléphones, fax, internet	1'953.40	
Frais de déplacement	5'051.50	
Frais divers	7'036.45	
Frais de réception	8'414.85	
Impôts/Taxes/Droits festival	2'255.40	
Cotisations Associations	650.00	
Imprimés/livres	377.12	
Bénéfice de l'exercice	4'485.63	
Produits		
Ventes		13'591.50
Animations		20'104.20
Cotisations		3'545.00
Sponsors		740.00
Dons		5'318.00
Don Loterie Romande		20'000.00
Don Stiftung Denk an mich		3'000.00
Dons festival 2009		19'597.35
Subventions OFAS 2009		133'927.30
Bonus OFAS 2009		10'146.40
Part. BA aux charges fixes		6'600.60
Remboursement impôts festival		1'568.70
Intérêts produits		105.10
	<u>238'244.15</u>	<u>238'244.15</u>

**Comité**

Président Stéphane Kessler  
 Vice-présidente Patricia Waeber  
 Caissière Arlette Teufel  
 Secrétaire Francisco Lopez

Membres Noémi Gilliard  
 Olivier Robert

**Vérificateurs de comptes**

Philippe Berther  
 Nadine Bryois

**Coordinatrices**

Lise Curchod  
 Maud Leibundgut  
 Dominique Wunderle

**Employée de bureau**

Cornélia Maurer

**Sur mandat**

Sébastien Kessler  
 Stéphane Kessler  
 Victoria Moncada  
 Béatrice Renz

**Collaborateurs du projet pilote « Budget d'assistance »**

Silvia Freda Viscardi  
 Dominique Wunderle

**Le Comité remercie chaleureusement**

- ◆ tous les membres qui soutiennent l'association financièrement et par leurs différentes activités ;
- ◆ Antenne-Handicap Mental et Solidarité-Handicap Mental pour leur collaboration au sein de la F.R.P.A. ;
- ◆ FAssiS (Centre Assistance Suisse) pour sa collaboration et son engagement dans le projet pilote « Budget d'assistance » ;
- ◆ la Fondation Fischer qui soutient les différentes actions de Cap-Contact fidèlement depuis de nombreuses années par un don de 5'000 francs ;
- ◆ les nombreux bénévoles, donateurs privés, associations et fondations qui, par leur soutien généreux, ont rendu possible l'organisation du « Festival Cap-Contact 09 ». Parmi eux :

